

DECLARATION **FO** n° 1

Réunion du CSE **BRETAGNE**

Date : 22 novembre 2022

Libre et indépendante, fidèle à ses principes fondateurs, **FO** réaffirme son attachement à la défense de tous les salariés, employés, agents de maîtrise et cadres.

Parce qu'il n'y pas de performance commerciale sans épanouissement professionnel, individuel ou collectif, **FO** agit et agira sans relâche sur le terrain syndical pour la défense, la protection, le progrès des droits des salariés et leur bien-être au travail.

Conscient des difficultés commerciales et de la fragilité économique que traverse Conforama mais aussi, face à l'inflation des prix que subissent de plein fouet l'ensemble des salariés, **FO** réitère sa revendication d'une revalorisation d'ensemble des emplois avec comme première des réponses celle de l'augmentation rapide des salaires et des grilles de salaires qui garantisse le maintien et le rattrapage du pouvoir d'achat.

Libre, indépendante et fidèle à ses principes fondateurs, **FO** réaffirme sa détermination à défendre sans faiblesse le droit de manifester et le droit de grève. Pour FO Les revendications portées par les grévistes doivent être clairement communiquées et sans ambiguïté et ne peuvent faire l'intérêt ou le jeu d'une seule personne. Pour **FO**, les salariés doivent avoir **une volonté commune** de cesser le travail pour appuyer leurs revendications professionnelles.

Libre et indépendante, **FO** rappelle que les salariés sont libres dans l'exercice de leur droit de grève et que pour maintenir ce droit constitutionnel il ne peut y avoir d'aucune manière l'expression d'une pression morale exercée sur une ou plusieurs personnes pour entraver leurs choix individuels. Ainsi **FO** restera vigilante et saura dénoncer toute pression envers des salariés, qu'ils soient syndiqués dans n'importe quelle organisation syndicale ou non.

Aussi, **FO**, fidèle à ses valeurs d'équité, reste et restera vigilante à ce que des intérêts personnels ne priment pas sur un bénéfice collectif et n'hésitera pas à démontrer et dénoncer toute forme de manipulation ou d'orchestration syndicale ayant pour objectif de nuire à l'intégrité morale d'une personne ou de jeter le discrédit sur des salariés par un jeu d'amalgame rendu public par voie de presse.